

SUJET 5

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE

**TECHNIQUES D'HABILLEMENT ET
D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE**

SESSION 2006

**Durée : 5 heures
Coefficient : 5**

Matériel autorisé :

Calculatrice conformément à la circulaire N°99-186 du 16/11/1999

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.
Le sujet comporte 7 pages, numérotées de 1/7 à 7/7.

BTS ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE		Session 2006
Techniques d'habillement et d'aménagement de l'espace		CODE ESHAB/5
Coefficient : 5	Durée : 5 heures	

Vous êtes technicien(ne) en économie sociale et familiale dans une association d'insertion par le logement accueillant **des femmes seules ou accompagnées d'enfants**.

La mission générale de cette association est **de loger les résidents de façon temporaire** en leur proposant un **accompagnement social** en vue d'accéder à un hébergement de droit commun.

Les activités de l'association sont :

- *ateliers cuisine, couture bricolage, sport
- *ateliers alphabétisation
- *recherche de logement
- *gestion du quotidien

La municipalité de la ville de 50000 habitants vient de mettre à la disposition de l'association par le biais d'un conventionnement **trois studios supplémentaires à rénover**. Ils se situent dans un immeuble où l'association gère déjà plusieurs autres logements.

1ère partie : Aménagement

La technicienne doit aménager un studio qui accueillera une maman et son enfant de moins de 2 ans.

A partir de la banque de données fournies en annexe, vous réaliserez l'ameublement du studio en justifiant votre choix sur copie.

Vous complétez le plan et la nomenclature (annexes 1 et 2).

2^{ème} partie : Réalisation d'un rideau pour cacher une boîte à clés

En vue de préparer les résidents à l'investissement et au maintien de leur logement, la technicienne organise entre autres des ateliers couture sur le thème de la décoration.

Elle propose la réalisation de rideaux afin de cacher la boîte à clés installée à l'entrée du studio.

2.1 Tracez le patronnage de l'ensemble des éléments.

2.2 Réalisez le demi- rideau représenté sur le dessin technique annexe 3.

3^{ème} partie : Conception et réalisation d'un support de communication destiné aux résidentes.

L'objectif de ce document, présenté par la technicienne et donné à la résidente à son arrivée dans le logement, est de lui rappeler les règles de vie essentielles souvent oubliées pendant la période de précarité qui précède.

En vous référant aux annexes 4 et 5, vous organiserez le texte de votre document en trois rubriques :

- logement
- parties communes
- prise en charge personnelle

L'annexe 6 vous permettra d'illustrer (par découpage/collage et/ou par création de pictogramme) votre proposition de visuel .

Vous présenterez votre travail sur un canson A3.

DOCUMENTS REMIS

Sujet		1 exemplaire 1/7
Annexe 1	plan du studio + nomenclature	1 exemplaire 2/7
Annexe 2	banque de données mobilier	2 exemplaires 3/7
Annexe 3	dessin technique du rideau	1 exemplaire 4/7
Annexe 4	banque de données typographique	1 exemplaire 5/7
Annexe 5	banque de données typographique	1 exemplaire 6/7
Annexe 6	support visuel	1 exemplaire 7/7

DOCUMENTS A REMETTRE PAR LE CANDIDAT

Regroupez l'ensemble du travail dans l'enveloppe

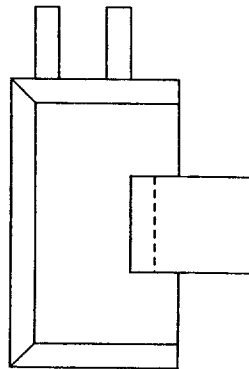
1 exemplaire de l'annexe 1

1 exemplaire de l'annexe 3

1 feuille de copie

le patronnage du faux ourlet et la réalisation du $\frac{1}{2}$ rideau avec étiquette d'anonymat annexe 9.

Le projet du support de communication visuelle (feuille canson jointe ou sur A4) avec étiquette d'anonymat annexe 2.



Critères d'évaluation :

Pertinence de la proposition (justification support).

Lisibilité et soin de la présentation.

Qualité de la mise en page.

Relation texte/image.

Barème :

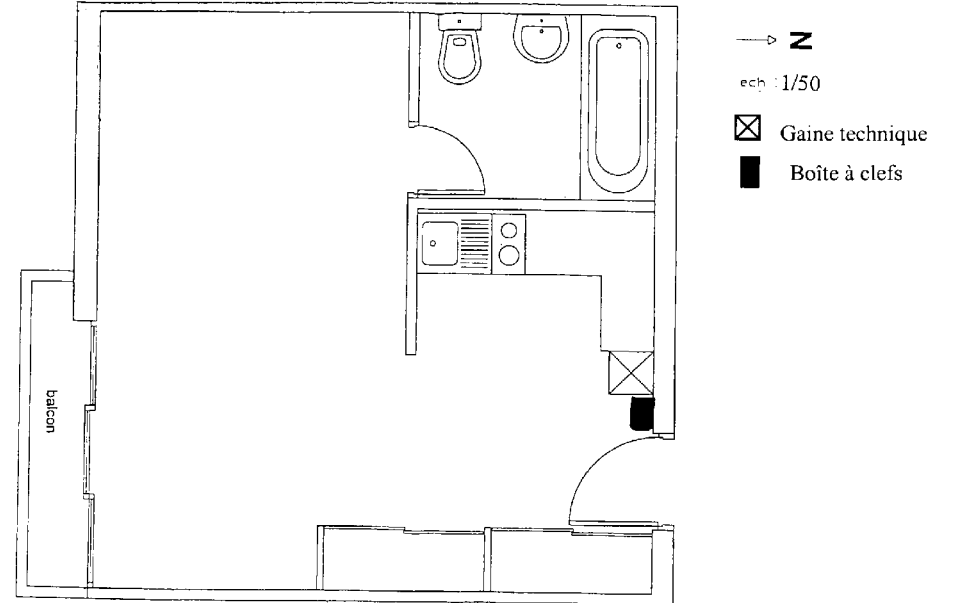
1^{ère} partie : 5 points

2^{ème} partie : 9 points

3^{ème} partie : 6 points

Plan du studio et nomenclature

Rp	Désignation
	Aménagement / Mobilier



Mobilier : représentation au 1/50
à mettre à l'échelle du plan

Armoire



L/H/P : 150x200x52

Bahut



L/H/P : 145x90x42

Buffet vaisselier



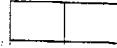
L/H/P : 130x180x40

Commode



L/H/P : 80x70x35

Bibliothèque



L/H/P : 100x195x35

Chaises H : 45



L/P : 40x40 D : 55

Tabourets H : 45



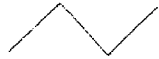
L/P : 30x30 D : 35

Fauteuil H : 42



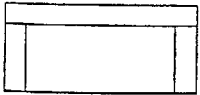
L/P : 70x50

Paravent



L/H : 200x170

Canapé fixe 3 places



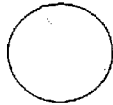
L/H/P : 170 x80x75

Banquette clic clac



L/H/P : 195x70x100

Tables H : 75



D : 90



L/l : 90x90



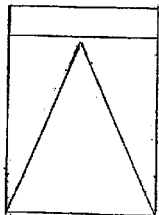
L/l : 130x70

Lit de bébé



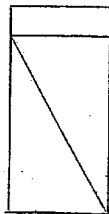
L/l : 120x65

Lit 2 personnes



L/l : 190x140

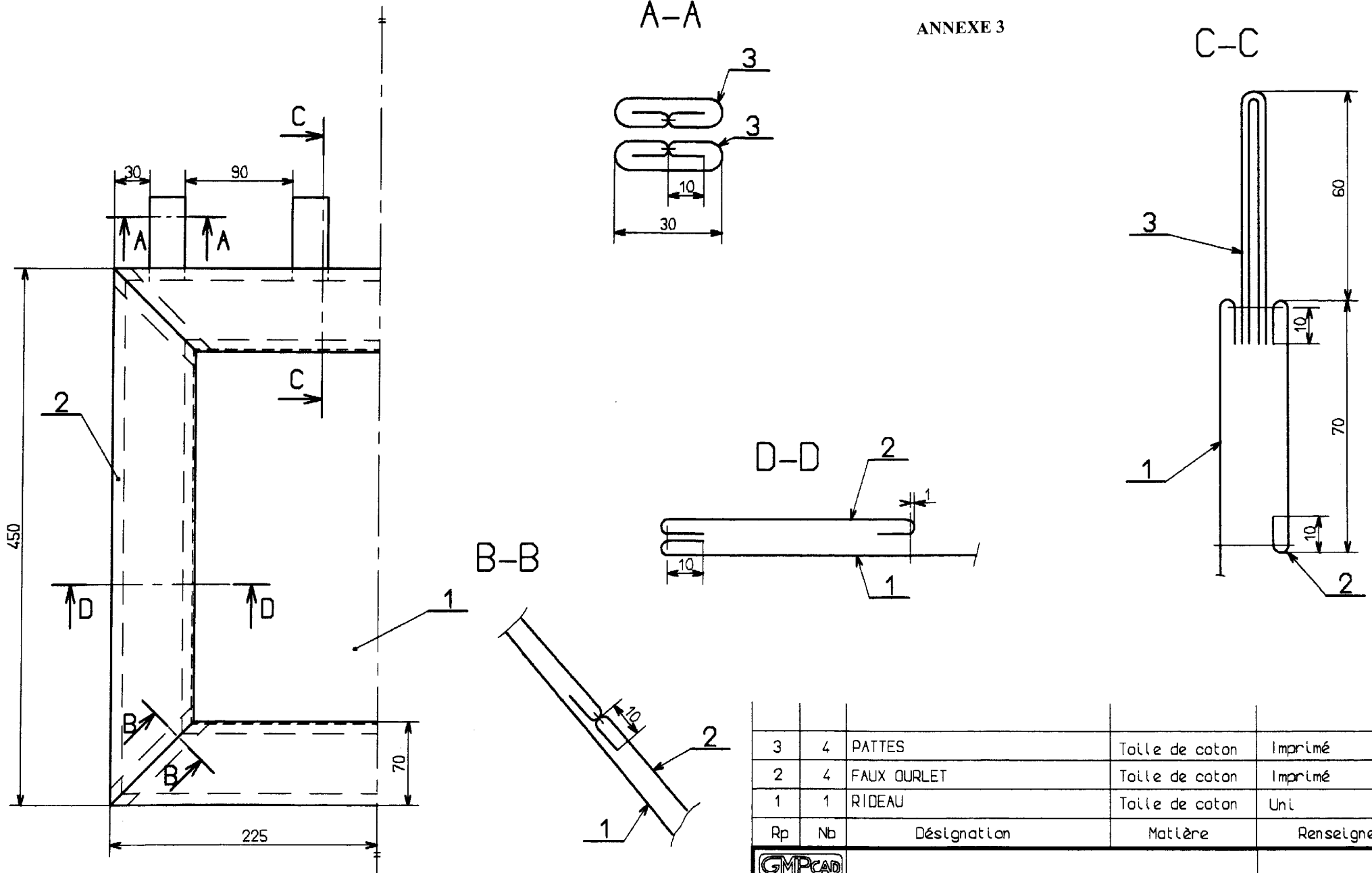
Lit 1 personne



L/l : 190x90

Nota : matelas à langer L/l 70/50

ETIQUETTE D'ANONYMAT	
Notes :	N° d'inscription : Nom : Prénoms :
ETIQUETTE D'ANONYMAT	
Notes :	N° d'inscription : Nom : Prénoms :



Rp	Nb	Désignation	Matériau	Renseignements
3	4	PATTES	Toile de coton	Imprimé
2	4	FAUX OURLET	Toile de coton	Imprimé
1	1	RIDEAU	Toile de coton	Uni
GMPCAD				
RIDEAU A PATTES				
Echelles:			Unité : mm	
1:3 / 1:1				

**Vous venez de
bénéficier
d'un hébergement
temporaire neuf,
quelques rappels et
règles de vie
s'imposent :**

**Vous venez de bénéficier
d'un hébergement temporaire neuf,
quelques rappels et règles de vie
s'imposent :**

Vous venez de bénéficier
d'un hébergement temporaire neuf; quelques
rappels et règles de vie s'imposent :

VOUS VENEZ DE BENEFICIER D'UN
HEBERGEMENT TEMPORAIRE NEUF,
QUELQUES RAPPELS ET REGLES DE VIE
S'IMPOSENT :

Vous venez de bénéficier
d'un hébergement temporaire
neuf, quelques rappels et règles
de vie
s'imposent :

VOUS VENEZ DE
BENEFICIER D'UN
HEBERGEMENT TEMPORAIRE
NEUF, QUELQUES RAPPELS
ET REGLES DE VIE
S'IMPOSENT :

VOUS VENEZ DE BENEFICIER D'UN
HEBERGEMENT TEMPORAIRE NEUF,
QUELQUES RAPPELS ET REGLES DE VIE
S'IMPOSENT :

Dans le logement ...

La prise en charge personnelle...

Dans les parties communes ...

DANS LE LOGEMENT...

LA PRISE EN CHARGE

PERSONNELLE...

DANS LES PARTIES COMMUNES...

Dans le logement ...

La prise en charge personnelle...

Dans les parties communes ...

DANS LE LOGEMENT...

LA PRISE EN CHARGE PERSONNELLE...

DANS LES PARTIES COMMUNES...

Veillez à ne pas
endommager le mobilier.
Si besoin est, un lit bébé
peut vous être prêté.

Ne percer pas les murs,
les sols et les plafonds
du logement.

Tenez votre logement
propre
en faisant le ménage
régulièrement.

Respectez les heures
et l'intensité sonore.
Pensez à vos voisins.

Pensez à votre
consommation d'énergie,
surveillez vos cuissons,
le chauffage et
la quantité d'eau.

Triez vos ordures,
respectez chaque
conteneur.

N'encombrez pas les parties
communes, halls,
couloirs, escaliers...

N'empruntez pas l'ascenseur
en surcharge,
ne le dégradez pas.

Pensez à prendre votre clef pour
entrer dans l'immeuble
après 20h00.

Réglez votre participation à
l'hébergement
le 1er de chaque mois.

ANNEXE 5

N'hésitez pas à questionner votre
assistante sociale
au cours des permanences,
le lundi et le jeudi de 8h00 à 12h00.

Le logement que vous occupez
fait l'objet d'une obligation
de votre part de renouveler
chaque mois votre demande
d'hébergement.

